

Pour publication immédiate

La Ville de Differdange réduit sa consommation énergétique

Pour faire face à la pénurie de gaz engendrée par l'invasion russe en Ukraine, les États membres de l'Union européenne ont décidé, le 8 septembre 2022, de réduire — sur base volontaire — leur demande de gaz naturel pendant la période allant du 1^{er} août 2022 au 31 mars 2023. Dans ce contexte, le ministre de l'Énergie Claude Turmes a fait appel à la solidarité de tous les acteurs nationaux.

La Ville de Differdange prend depuis de nombreuses années des mesures conséquentes pour réduire sa consommation énergétique. Elle se trouve donc en excellente position pour répondre à la demande de monsieur le ministre Claude Turmes. Notre réduction de consommation de gaz devrait dépasser assez nettement les 15 % demandés.

Des mesures prises depuis dix ans

La Ville de Differdange tire un bilan annuel précis de sa consommation énergétique. En ce qui concerne son parc immobilier, composé de 94 bâtiments, la commune a remplacé systématiquement les énergies fossiles par des énergies renouvelables — notamment la biomasse dont une bonne partie provient des forêts differdangeoises — au cours des dix dernières années. Elle dispose notamment de neuf réseaux de chauffage urbain, dont six lui appartiennent directement. Ces mesures ont permis de réduire les besoins en gaz naturel de l'ordre de 350 000 m³ par an.

Parallèlement, la Ville de Differdange compte sur son territoire de nombreuses installations photovoltaïques représentant une surface totale de 5000 m².

Par ailleurs, tous les bâtiments construits par la Ville de Differdange au cours des dix dernières années sont des bâtiments de type passif avec une consommation énergétique faible — par exemple le Hall O à Oberkorn, l'école du Mathendahl à Niederkorn ou les maisons relais du Woiwer. Autre exemple, le centre aquatique Aquasud, qui a ouvert ses portes en 2014 et qui a été réalisé en collaboration avec des partenaires privés, a été la première piscine luxembourgeoise à répondre aux critères du passeport énergétique de l'époque.

Les bâtiments énergivores existants comme le Centre sportif d'Oberkorn, l'École du Bock ou l'École des filles de Niederkorn font actuellement l'objet de travaux d'assainissement. Les quelques bâtiments restants seront analysés prochainement et des mesures seront prises pour minimiser leur consommation énergétique.

En ce qui concerne la consommation en électricité, la Ville de Differdange remplace systématiquement les éclairages de rue traditionnels par des éclairages DEL ou à faible consommation dès que des travaux s'avèrent nécessaires dans les différentes rues.

Ces mesures ont nécessité des investissements conséquents dans le développement durable. Aujourd'hui, elles mettent la Ville de Differdange dans une situation plus confortable du point de vue de la consommation de gaz et d'électricité. Que Differdange soit la seule ville luxembourgeoise choisie pour faire partie de la mission de l'UE *Smart Cities 2030* visant à rendre ces villes neutres pour le climat d'ici 2030, n'est donc en rien le fruit du hasard, mais une récompense pour les idées innovantes mises en pratique depuis des années.

Les mesures à venir

La Ville de Differdange souhaite contribuer ultérieurement à la baisse de consommation énergétique en appliquant les démarches conseillées par l'État. Ainsi la température dans la plupart des bâtiments communaux sera limitée à 20 °C. Le chauffage sera parfois complètement éteint aux périodes où certains bâtiments — les espaces d'exposition, l'église de Lasauvage... — seront inoccupés.

Une campagne interne sensibilisera le personnel communal et le personnel des écoles aux questions énergétiques. Les bâtiments soumis à des locations professionnelles comme le 1535° Creative Hub devront aussi apporter leur contribution. Les modalités de fonctionnement du complexe aquatique Aquasud, la structure la plus énergivore de la commune, vont être revues prochainement. Des mesures seront prises le cas échéant.

En ce qui concerne le prochain marché de Noël, la traditionnelle patinoire ne sera pas installée cette année. Les illuminations seront réduites au minimum et seront même complètement éteintes la nuit.

La mise hors service temporaire du moteur de cogénération à Oberkorn constitue la mesure devant apporter les plus fortes réductions en consommation de gaz — de l'ordre de 400 000 m³. Ce moteur permet en temps normal de produire à la fois de l'énergie thermique et de l'électricité. Le moteur restera toutefois disponible en cas de pointes électriques nationales.

Le parc éolien?

Dans ce contexte de crise énergétique, la Ville de Differdange tient également à rappeler le rôle essentiel que pourrait jouer un parc éolien sur le territoire communal. La Ville de Differdange espère fortement que le ministère de l'Environnement réévaluera le dossier à la suite de l'appel de la Commission européenne dans le cadre du projet REPowerEU pour répondre aux perturbations énergétiques occasionnées par l'invasion russe en Ukraine.

Contact

Ville de Differdange
Service technique — travaux neufs et entretien
Stefano Beni
Tél. : 58 77 1-1612
stefano.beni@differdange.lu

Christiane Brassel-Rausch
Bourgmestre de la Ville de Differdange
Tél. : 58 77 1-1211
christiane.rausch@differdange.lu

www.differdange.lu
f Ville de Differdange
